



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus

Date de publication: SHAB 28.08.2020, **Publication répétée:** 31.08.2020, 01.09.2020

Numéro de publication: SR01-0000003870

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus Marvell Switzerland Sàrl avec Marvell Semiconductor Technology Sàrl

1. Publication

Organisation transférante:

Marvell Switzerland Sàrl
CHE-112.561.205
c/o: A-One Business Center
ZA La Pièce 1-A5
1180 Rolle

Organisation reprenante:

Marvell Semiconductor Technology Sàrl
CHE-439.440.300
c/o: A-One Business Center
ZA La Pièce 1-A5
1180 Rolle

Publication de la fusion dans la FOSC: 03.08.2020

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).

Les créanciers des sociétés qui fusionnent peuvent, dans le délai de trois mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets, produire leurs créances et exiger des sûretés.

03.11.2020 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

Mercuris Avocats
Rue du Grand-Chêne 2
1003 Lausanne